



**NAMUR
CAPITALE**

D.A.U. | Département
Aménagement
Urbanisme

Nationale

Hôtel de Ville
Aile A – 2ème étage
Esplanade de l'Hôtel de Ville, n°1
5000 Namur

Cellule Procédures préalables :
081/246.547 ou 081/246.505

Accueil général Urbanisme :
du lundi au jeudi : 081/246.347
Fax : 081/246.590
Courriel : infonotaire@ville.namur.be
Accueil général Hôtel de Ville :
081/246.246
Site internet : www.namur.be

Informations notariales

BALTHAZAR & VAN BILSEN -
Notaires associés
Avenue Gouverneur Bovesse , 24
/ 6
5100 JAMBES

Délivré à Namur, le **15 AVR. 2026**

INFORMATIONS NOTARIALES (Art. D.IV.97 du Code du Développement Territorial)

Date de réception de la demande :
V/réf. : 26-00-4361/001-GVB
Référence dossier : Notaires/41669/2026
Votre correspondant-e : V. Baudouin

Maître-s,

En réponse à votre demande d'informations mieux identifiée ci-avant, nous avons l'honneur de vous adresser, au verso de la présente, les informations visées à l'article D.IV.99 §1 du Code du Développement Territorial.

Nous vous informons que notre Département de Gestion Financière vous réclamera prochainement la somme de 100€ pour la délivrance de ces informations conformément à la redevance adoptée par le Conseil communal en sa séance du 14 octobre 2025.

Pour tous renseignements complémentaires en matière de salubrité ou de permis de location, veuillez contacter directement nos collègues du Service Logement au 081/247.246.

Nous vous prions d'agréer, Maître-s, l'assurance de notre parfaite considération.

Pour la Directrice Générale,
Par délégation,
L'agent-e traitant-e délégué-e

V. Baudouin

Pour la Bourgmestre ff,
Par délégation,
L'Echevine,

St. SCAILQUIN